

Action n° 1.4 : Soutenir les programmes de recherche

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

1. Améliorer et structurer les connaissances sur les EEE

OBJECTIF DE LA SNEEE

Axe III – Objectif 7

CONTEXTE

Priorité 2

La recherche est essentielle pour répondre à certaines problématiques liées aux EEE. Des études sont à conduire sur les EEE et les milieux afin de mieux comprendre les impacts de ces espèces sur les écosystèmes, mais également les stratégies d'adaptation, les modes de dispersion des espèces ou encore les interactions trophiques, etc., afin d'adapter les actions de gestion. Les études sociologiques et économiques permettent également d'appréhender la perception du phénomène des invasions biologiques au sein de nos sociétés humaines. Les résultats de ces travaux doivent être partagés avec l'ensemble des acteurs nationaux concernés, ainsi qu'à l'échelle internationale, mais aussi vulgarisés au niveau local auprès des gestionnaires publics comme privés.

Certains programmes de recherche sont lancés en Nouvelle-Aquitaine mais ne sont pas ou peu connus ni suivis de façon exhaustive. Le frein à ce type d'études, souvent coûteuses et sur le long terme, est principalement lié au manque de financements disponibles.

DESCRIPTION DE L'ACTION

- Recenser les programmes de recherche actuellement mis en œuvre en région.
- Identifier les priorités de recherche au service des actions à mettre en œuvre pour intervenir sur les EEE en lien avec les priorités nationales et le contexte régional.
- Identifier les structures de recherche travaillant ou susceptibles de s'engager sur des travaux relatifs aux EEE.
- Appuyer et inciter au lancement de projets de recherche au niveau régional ou interrégional, avec un volet appliqué, voire en collaboration avec des structures internationales.
- Identifier et porter à connaissance les sources de financements de recherche complémentaires (appels à projets notamment) pour les espèces faisant l'objet ou éligibles à des stratégies nationales de gestion ; apporter un appui à la recherche de financements et au montage de projets en cas de sollicitations.
- Proposer l'intégration de sites de suivis ou d'expérimentations aux différents réseaux nationaux mis en place dans le cadre de la stratégie nationale relative aux EEE (action 8.3) ou de programmes nationaux et internationaux.
- Inciter et soutenir les structures de recherche régionales à participer à des travaux sur des approches transversales (écologie, sciences sociales, économie, etc.).
- Communiquer sur les résultats acquis (via des rencontres, séminaires, articles, etc.) et faciliter le transfert des savoirs (aux gestionnaires, collectivités, etc.).
- S'assurer du respect de la réglementation par les établissements de recherche (détention, capture d'EEE, etc.).

INDICATEURS

Mise en œuvre

- Appels à propositions de recherche et nouveaux projets de recherche régionaux lancés
- Nombre de projets initiés, en cours ou terminés en NA
- Liste des projets de recherche en cours ou terminés
- Liste des structures de recherche engagées ou concernées par des travaux sur les EEE

Réalisation

- Nombre d'EEE ayant fait l'objet d'un programme de recherche en NA
- Séminaires de restitution de travaux
- Nombre de sites pilotes en Nouvelle-Aquitaine (action 8.3 de la SNEEE)
- État des lieux de la recherche en Nouvelle-Aquitaine sur la thématique des EEE et identification des priorités
- Articles scientifiques publiés

Résultats

- Nombre de publications issues des travaux de recherche scientifiques sur les EEE en Nouvelle-Aquitaine



Isodonte mexicaine - *Isodontia mexicana*
© P. Robisson

PILOTES DE L'ACTION

Cellule d'animation du REEENA

PARTENAIRES POTENTIELS

Laboratoires de recherche, unités de services, Biosena, experts scientifiques, ARB NA, services de l'État, collectivités (dont PNR), opérateurs de terrain, agences de l'eau, gestionnaires d'espaces naturels